



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 56

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

A la suite d'une convocation en date du 21 janvier 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydemme se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 27 janvier 2020 à 19h00 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydemme.

✓ Etaient présents : **31**

Mesdames, Messieurs, Valentin BECK, Hubert BOURING, Hubert BUR, Claude DECKER, André DUPPRE, Cyrille FETIQUE, Alain FLAUS, Raphaël GARCIA-CANO, Jean-Charles GIOVANELLI, Éric HEMMERT, Jean-Paul HILPERT, Jean-Claude HOLTZ, Günther KAUSCHKE, Pierre LANG, Sébastien LANG, Jean-Luc LUTZ, Jean MATHIA, Victor MICHEL, Frédéric MULLER, Bernard PETRY, Véronique PREIS, Simone RAMSAIER, Roland ROTH, Gilbert SCHUH, Philippe SCHUTZ, Christian SCHWALBACH, Francis SIDOT, Jean-Victor STARCK, Danièle STAUB, Gabriel WALKOWIAK, Alain ZIMMERMANN.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **3**

Mesdames, Messieurs, Bernard CLAVE (représenté par Armand GILLET), François GATTI (représenté par Carole PIETTE), Dominique LIMBACH (représenté par Pascal TARILLON).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **9**

Mesdames, Messieurs, Salvatore FIORETTO (procuration à Valentin BECK), Guy JACQUES (procuration à Victor MICHEL), Jean-Luc JEHIN (procuration à Jean-Charles GIOVANELLI), Laurent KALINOWSKI (procuration à Alain FLAUS), Jean-Bernard MARTIN (procuration à Jean-Paul HILPERT), Gabriel MULLER (procuration à Frédéric MULLER), Marc SENE (procuration à Roland ROTH), François TROMBINI (procuration à Philippe SCHUTZ), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT).

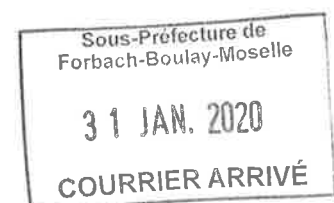
✓ Absents et absents excusés : **13**

Mesdames, Messieurs, Guy BORN, Jean-Marie EYERMANN, Roland GLODEN, Gabriel KOPP, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Pascal RAPP, Claude SCHÄFER, Serge STARCK, René STEINER, Mireille STELMASZYK, Jean-Paul TINNES, Christian WEIRICH.

02. COMMUNICATION

OBJET : PLAN DE COMMUNICATION 2020

Le Conseil Syndical,



EXPOSE que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2020 ayant eu lieu, des orientations relatives à la communication sont soumises à l'Assemblée.

EXPOSE que la situation financière déficitaire du Sydeme l'a amené à réduire considérablement le budget communication en 2019 et à restreindre les actions de sensibilisation à l'essentiel. L'année 2020 sera une année charnière dans la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication pour le Sydeme. Elle sera adaptée à la fois à ses contraintes budgétaires et aux besoins de sensibiliser efficacement les publics-cibles au tri des déchets.

Par conséquent, le Sydeme prévoit de baser son plan d'actions sur une communication de terrain et mettra l'accent sur l'importance de la qualité du tri. Une communication innovante sera mise en œuvre et surtout à moindre coût en tentant de lever un maximum d'aides financières des éco-organismes. C'est l'effort collectif qui permettra d'améliorer la qualité du tri sur le territoire du Syndicat.

Le plan d'actions de sensibilisation et d'information des ménages répondra à plusieurs objectifs :

- promouvoir l'Action du Sydeme, améliorer l'image du syndicat,
- expliquer son fonctionnement, sa démarche et ses projets aux différents publics (les élus, les usagers, les artisans-commerçants, les enseignants, les écoliers...),
- développer la communication de proximité sur le terrain,
- proposer des outils et des supports de communication efficaces et adaptés aux publics-cibles,
- poursuivre et développer les animations pédagogiques menées au Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement et dans la serre pédagogique du Sydeme.

Les actions et outils de communication programmés par le Sydeme comprennent notamment :

- le lancement d'une campagne de communication multiflux (retour sur les fondamentaux du multiflux, rappel des consignes de tri et de l'importance de la qualité du tri, refonte du guide du tri multiflux...),
- la publication du journal d'information pour le grand public : "Trions, Valorisons..." (Parution semestrielle, 4 pages, distribution lors des permanences multiflux),
- l'actualisation permanente du site internet,
- la conception et l'impression d'outils de communication spécifiques au dispositif multiflux (étiquettes de suivi de collecte, tracts...),
- la réalisation de supports spécifiques au tri et à la collecte des biodéchets,
- la mise en place d'actions de communication sur le tri du verre et concernant d'autres filières de traitement de déchets (fibreuse, D3E, mobilier, textiles, piles...),
- la conception d'outils de sensibilisation sur la prévention des déchets,
- la mise en place d'un concours pédagogique, de mercredis éco-éducatifs et d'animations scolaires dédiés au jeune public concernant notamment la prévention, le tri, le traitement et la valorisation des déchets,
- la promotion du Centre d'Éducation à l'environnement (Croissance du nombre de visites des écoles primaires, des collèges et lycées, le développement de nouvelles animations au centre transfrontalier d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et de la serre pédagogique du Sydeme),
- le développement et la valorisation des visites de Méthavalor et de l'unité de méthanisation des déchets verts de Sarreguemines.

Ce plan d'actions de communication représente une enveloppe globale de : 91 376 €.

Plusieurs des actions de communication peuvent bénéficier d'aides financières provenant des partenaires du Sydeme : la Région Grand Est, Citéo, l'ADEME, EcoTLC, Ecomobilier et l'OCAD3E.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après avis favorable du Bureau,
et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

43 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- De prendre acte des orientations budgétaires en matière de communication pour 2020 et des subventions obtenues ou prévisionnelles,
- D'autoriser le Président à solliciter le concours de la Région Grand Est, de l'ADEME et d'autres organismes compétents pour le financement des actions de communication du Sydeme.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 27 janvier 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le..... 31 JAN. 2020
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 31 JAN. 2020

